

Extrait du registre des délibérations

Séance du 30 Septembre 2015

L'an 2015 et le 30 Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MOREL Jean-Pierre Maire

Présents : M. MOREL Jean-Pierre, Maire, Mmes : CAILLERE Nathalie, DHENIN Christine, ORTEGA Odile, Melle AGUEEFF Marianne, MM : DANGOUMAU Jean-Pierre, ERRAMMACH Youssef, FAUVEAU Philippe, MARTEAU Patrick, ROUSSELANGE Stéphane

Excusée : Melle DEMALANDER Victoria

Absents ayant donné procuration : Mme WACHEUX Laurence à M. MOREL Jean-Pierre, M. DESHAYES Michel à M. MARTEAU Patrick

Absents : Mme THUAL Isabelle, M. DAVRAINVILLE Sébastien

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 10

Date de la convocation : 23/09/2015

Date d'affichage : 23/09/2015

A été nommé secrétaire : M. Jean-Pierre DANGOUMAU

Objet des délibérations

SOMMAIRE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE
CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ACTIVITES ET D'UN RESTAURANT SCOLAIRE : RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE
CONVENTION SCOLAIRE 2014/2015 ECOLE D'EZY SUR EURE
CONVENTION SCOLAIRE CLIS ANET 2014/2015
CONVENTION SCOLAIRE MESNIL SIMON
CONVENTION SCOLAIRE CLIS IVRY LA BATAILLE 2014/2015
CONVENTION SCOLAIRE CLIS ST ANDRE DE L'EURE 2014/2015

Le compte rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité des membres présents

CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ACTIVITES ET D'UN RESTAURANT SCOLAIRE : RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE

Dans le cadre du projet de construction d'une salle d'activités et d'un restaurant scolaire, Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil du résultat de l'appel d'offre passé en Juillet.

Le détail des lots et des entreprises retenues avec le montant de travaux ont été répertoriés dans le tableau annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le résultat de l'appel d'offre,

La présente délibération sera transmise à la Préfecture de l'Eure afin de compléter le dossier de demande de subvention au titre de la DETR.

Une précision est faite sur le projet de construction de la salle d'activité : malgré l'obtention de la subvention DETR, le projet ne pourra être réalisé sans l'obtention de la subvention du Conseil Départemental.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

CONVENTION SCOLAIRE 2014/2015 ECOLE D'EZY SUR EURE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que des enfants de notre commune sont scolarisés dans des écoles extérieures du fait qu'un des parents y travaille. De ce fait, nous devons participer aux frais de scolarité engagés par ces communes.

A ce jour une élève de la commune est scolarisée dans l'école d'Ezy sur Eure en classe de CM2.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, s'engage à prendre en charge les frais de scolarité correspondants pour l'année scolaire 2014/2015

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que des enfants de notre commune devant suivre leur formation dans des classes spécialisées sont scolarisés en CLIS à l'école d'Anet. De ce fait, nous devons participer aux frais de scolarité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, s'engage à prendre en charge les frais de scolarité correspondants pour l'année scolaire 2014/2015

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

CONVENTION SCOLAIRE CLIS ANET 2014/2015

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que des enfants de notre commune sont scolarisés dans des écoles extérieures du fait qu'un des parents y travaille. De ce fait, nous devons participer aux frais de scolarité engagés par ces communes.

A ce jour une élève de la commune est scolarisée dans l'école du Mesnil Simon sur Eure en classe de CM2.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, s'engage à prendre en charge les frais de scolarité correspondants pour l'année scolaire 2014/2015

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

CONVENTION SCOLAIRE MESNIL SIMON 2014/2015

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que des enfants de notre commune devant suivre leur formation dans des classes spécialisées sont scolarisés en CLIS à l'école d'Alvry la Bataille. De ce fait, nous devons participer aux frais de scolarité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, s'engage à prendre en charge les frais de scolarité correspondants pour l'année scolaire 2014/2015

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

CONVENTION SCOLAIRE CLIS ST ANDRE DE L'EURE 2014/2015

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que des enfants de notre commune devant suivre leur formation dans des classes spécialisées sont scolarisés en CLIS à l'école de St André de l'Eure. De ce fait, nous devons participer aux frais de scolarité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, s'engage à prendre en charge les frais de scolarité correspondants pour l'année scolaire 2014/2015

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Informations de Monsieur le Maire :

-Des courriers de remerciements sont parvenus en Mairie suite aux subventions versées aux Amis du Patrimoine Sylvirégicien et à l'Association de Gymnastique Volontaire de L'Habit/Bois le Roy.

-Une demande de subvention a été reçue de l'association BLR Soccer 27. Les subventions sont versées uniquement aux associations qui impliquent les habitants de la commune. Les activités de cette association ne se déroulant pas sur la commune, la demande de subvention est refusée.

-Les 6 et 13 Décembre prochains auront lieu les élections régionales.

-L'éclairage public de la commune sera d'ici peu éteint de 23h30 à 5h afin de réaliser des économies tout en prenant en compte la sécurité des riverains.

-Une esquisse est en cours pour l'aménagement du garage situé devant la Poste afin d'y accueillir le nouveau Bureau de Poste. L'architecte est intervenu pour prendre les côtes et nous sommes en attente des prescriptions de la Poste pour l'aménagement intérieur du Bureau.

-Monsieur le Maire fait un point sur l'évolution des échanges entre les élus de la CCPN et le GEA (Grand Evreux Agglomération)

Questions diverses :

-Mme AGUEEFF informe les membres du conseil que l'organisation du Marché de Noël avance, une dizaine d'exposants a répondu présent. Monsieur le Maire précise que la commune organise uniquement la Fête du Village de septembre et que les autres manifestations sont organisées par des bénévoles en attendant la constitution d'un nouveau comité des fêtes. Les agents communaux seront tout de même mis à disposition pour aider à l'organisation du Marché de Noël

Le repas des Aînés du CCAS aura lieu le samedi 17 octobre 2015 à 12h30.

-M. MARTEAU fait part aux membres du conseil municipal des résultats des tests effectués sur l'éclairage public. Une économie d'environ 10 000€ pourrait être réalisée si l'éclairage public de la commune était restreint. Un « dossier énergie » est en cours en partenariat avec l'entreprise LEBRUN MARIE.

Une réflexion est menée sur la mise en place d'une plateforme de communication aux administrés via l'envoi de SMS pour les prévenir par exemple d'éventuelles coupures d'eau, de travaux prévus sur la commune ou toute autre information ponctuelle. Il s'agit d'un service payant pour la commune mais qui pourrait permettre d'économiser du papier et du temps passé à la distribution des informations dans les boîtes aux lettres.

Suite au contrôle du réseau d'adduction d'eau potable, à la détection des fuites et aux réparations qui ont suivies, 200m³ d'eau par jour vont pouvoir être économisés.

-M. DANGOUMAU informe les membres du conseil que le dossier « Vidéo-surveillance » va être relancé.

Les abords de la parcelle en pointe à l'entrée de Bois le Roy, en bas de la côte du Torchon seront élagués par les agents municipaux afin de sécuriser le passage des véhicules.

-M. FAUVEAU fait part aux membres du conseil municipal de l'ouverture d'un compte au nom de la Mairie auprès d'une société de récupération de métaux à Anet afin de pouvoir y déposer des ferrailles ou par exemple les anciens compteurs d'eau et d'en retirer une recette pour la commune.

-M. ROUSSELANGE fait part aux membres du conseil municipal des difficultés à trouver le site internet de la commune sur le site de recherche « Google ». M. ERRAMMACH vérifiera la visibilité du site de la commune sur internet.

La séance est levée à 22h50